

L'évolution du système bancaire algérien durant la période 2009/2017
The evolution of the Algerian banking system during the period 2009/2017

BOUCHELGHOU M Fella, BOUSSAFI Kamel

¹ Doctorante, ESC KOLEA , bouchelghoum.fella@gmail.com

² Professeur ,ESC KOLEA k_boussafi@esc-alger.dz

Received: 09/12/2019

Revision: 12/12/2019

Accepted: 31/12/2019

Résumé:

Avec le phénomène de la mondialisation, les économies nationales ont dû faire face à une ouverture totale des frontières, qui a accentué de plus en plus la concurrence internationale. La multinationalisation des banques a connu une expansion spectaculaire qui s'est traduite par des implantations dans plusieurs pays du monde via des formes différentes.

L'Algérie, depuis l'ouverture de son système bancaire aux participations étrangères, est devenue l'une des destinations les plus attractives pour les banques étrangères.

A travers cet article nous présenterons le système bancaire algérien en analysant les deux types de banques existantes dans le secteur, en se basant sur l'appréciation de la contribution des différents indicateurs des activités bancaires à travers des données recueillies pour une période allant de 2009 à 2017.

Mots clefs : système bancaire algérien, évolution, banques publiques, banques étrangères.

Abstract

With the phenomenon of globalization, national economies had to deal with a total opening of borders, which has increasingly accentuated international competition. The multinationalization of banks has undergone a spectacular expansion which has resulted in locations in several countries of the world via different forms.

Algeria, since the opening of its banking system to foreign holdings, has become one of the most attractive destinations for foreign banks.

Through this article we will present the Algerian banking system by analyzing the two types of banks existing in the sector, based on the assessment of the contribution of the various indicators of banking activities through data collected for a period from 2009 to 2017.

Key words: Algerian banking system, evolution, public banks, foreign banks.

1. Introduction:

Avant l'enclenchement des réformes en profondeur de l'économie Algérienne, l'Algérie disposait d'un système bancaire qui fonctionnait et évoluait en tant qu'instrument privilégié au service de l'économie publique et de la planification centralisée. L'activité bancaire se trouvait alors exclusivement axée sur le bon fonctionnement des entreprises publiques qui constituaient l'essentiel du potentiel économique de l'Algérie.

Depuis l'adoption de la loi de 1990 sur la monnaie et le crédit, le système bancaire algérien commençait à retrouver ses marques. En effet, un nouvel environnement bancaire et financier été mis en place. Cette loi concrétise le caractère universel du système bancaire et financier algérien en permettant l'ouverture de cet espace aux banques et institutions financières nationales et étrangères. L'Algérie constitue le marché d'avenir le plus porteur de la région et l'un des plus dynamiques des pays en développement. Cependant, l'inexistence d'un marché financier en Algérie confère aux banques et aux établissements financiers un rôle crucial, que ce soit dans la collecte des ressources ou dans l'octroi des crédits moyens et longs termes aux entreprises. L'option de libéralisation a été prise suite à la pression du FMI et de ses conditions pour le rééchelonnement de la dette extérieure.

2. Historique :

Le système bancaire algérien s'est constitué en trois étapes : une étape de nationalisation et de monopole qui se réfère à un système de gestion étatique centralisé de l'économie qui durera jusque dans les milieux des années 80, une étape de libéralisation qui s'étalera de 1986 à 2009 et une étape actuelle qui limite la liberté d'installation et institue le partenariat pour toute installation de banque étrangère.

A fin 2017, le système bancaire Algérien se composait de 29 banques et établissements financiers ayant tous leurs sièges sociaux à Alger. Les banques et établissements financiers agréés se répartissent comme suit:

- Cinq (5) banques publiques sont des sociétés par actions, créées en la forme d'Entreprise Publique Economique (EPE), dont le capital est détenu à 100% par l'Etat : Crédit Populaire d'Algérie (CPA), Banque Nationale d'Algérie (BNA), Banque Extérieure d'Algérie (BEA), Banque de l'Agriculture et du Développement Rural (BADR), Banque de Développement Local (BDL).
- A côté de ces banques publiques, il faut ajouter la Caisse Nationale d'Epargne et de Prévoyance-Banque (CNEP) et d'un intermédiaire financier bancaire à caractère particulier : la CNMA (Caisse Nationale de Mutualité Agricole).
- treize (13) banques privées à capitaux étrangers, dont Citibank, Arab Banking Corporation, Société Générale et BNP Paribas.
- une banque à capitaux mixtes : El Baraka Bank dont le capital est détenu par des banques publiques algériennes et des banques privées étrangères.
- Trois (03) établissements financiers, dont deux publics
- Cinq (5) sociétés de leasing dont deux (2) privées
- Une (1) mutuelle d'assurance agricole agréée pour effectuer des opérations des banques et qui est devenue en 2009 un établissement financier.

➤ Les banques et les établissements financiers :

La liste des banques et des établissements financiers agréés établie par la Banque d'Algérie et annuellement publiée au Journal Officiel.

• Les banques :

Les Banques publiques :

- Banque Extérieure d'Algérie (BEA).
- Banque Nationale d'Algérie (BNA).
- Banque de l'Agriculture et du Développement Rural (BADR).
- Banque de Développement Local (BDL).
- Crédit Populaire d'Algérie (CPA).
- Caisse Nationale d'Epargne et de Prévoyance (CNEP-Banque).

Les banques étrangères :

- Banque Al Baraka Algérie ;
- Arab Banking Corporation Algérie (ABC);
- Natixis Algérie ;
- Société Générale Algérie (SGA) ;
- Citi Bank Algérie;
- Arab Bank PLC Algeria;
- B.N.P / Paribas El Djazair;
- Trust Bank Algeria;
- Algeria Gulf Bank (AGB);
- Housing Bank for Trad and Finance;
- Fransabank El Djazair;
- Calyon-Algérie ;
- Al Salam Bank Algeria;
- Hong-Kong Shanghai Banking Corporation Algeria.

- **Les établissements financiers**

Au nombre de sept, ces derniers activent plus particulièrement dans le crédit-bail et, jusqu'à la loi de finances complémentaire pour 2009, dans le crédit à la consommation.

Il s'agit de la Société de refinancement hypothécaire (SRH), la Société financière d'investissement, de participation et de placement (Sofinance-Spa), Arab Leasing Corporation (ABC), Maghreb Leasing Algérie (MLA), Cetelem Algérie, Caisse nationale de mutualité agricole (CNMA), Société nationale de leasing, Ijar leasing Algérie et El Djazair Ijar.

3. Réseau bancaire :

Le secteur bancaire Algérien est prédominé par les banques publiques à travers l'importance de leurs réseaux d'agences réparties sur tout le territoire national. Néanmoins, il ne faut pas négliger le rythme d'implantation d'agences des banques privées qui s'accélère ces dernières années et contribue au développement de la concurrence aussi bien au niveau de la collecte des ressources qu'au niveau de la distribution de crédits et de l'offre de services bancaires de base à la clientèle.

Le tableau et le graphique suivants montrent l'évolution du réseau des banques publiques et privées pour la période de (2009 à 2017).

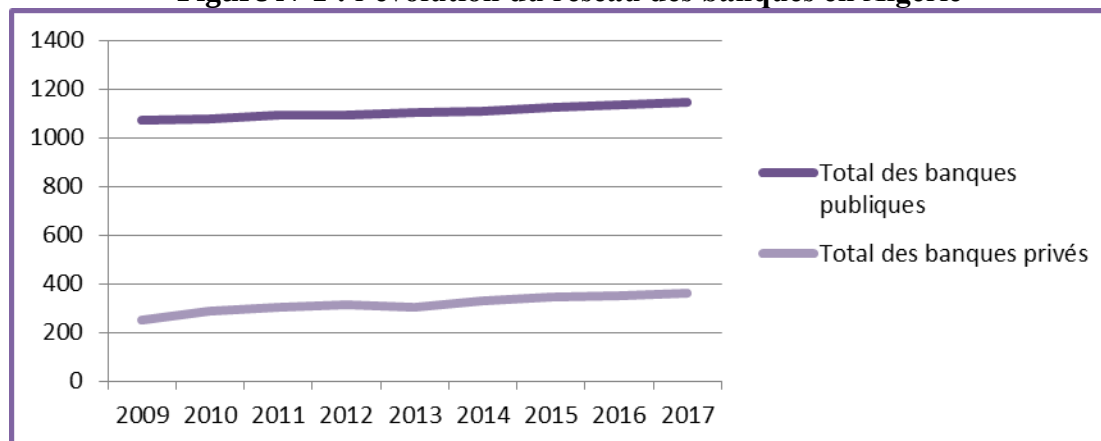
Tableau N°1 : l'évolution du réseau des banques en Algérie

Banques	Année	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
BNA		197	199	202	203	208	209	210	211	214
BEA		91	91	92	92	92	93	97	100	101
CPA		137	139	140	140	140	140	141	143	143
BADR		290	290	293	298	298	303	308	310	317
BDL		148	149	150	150	150	150	152	152	153
CNEP		209	209	211	211	212	214	215	217	218
SGA		54	63	75	82	86	86	86	86	88
BNP PARIBAS		49	55	66	70	70	70	74	76	76
FRANSABANK		1	2	2	3	3	3	3	4	5
TRUST BANK		7	11	13	16	16	16	16	18	22
NATIXIS		/	/	21	24	26	27	28	28	28
CITY BANK		4	4	4	4	4	4	4	4	3
CALYON		1	1	1	1	1	1	1	1	1
ABC		12	18	18	23	23	23	23	24	24
HSBC		1	2	2	3	3	3	3	3	3
ARAB BANK		4	5	5	5	7	8	8	8	8
AL SALAM		1	2	2	3	4	5	6	7	7
AGB		12	21	29	33	44	48	57	58	61
AL BARAKA		20	21	25	25	26	28	30	29	29
HOUSING BANK		/	/	5	5	5	6	7	7	7

Total des banques publiques	1072	1077	1091	1094	1102	1109	1123	1133	1146
Total des banques privés	252	290	301	315	303	328	346	353	362

Source : établi par les auteurs à partir des rapports annuels des banques.

Figure N°1 : l'évolution du réseau des banques en Algérie



Source : établi par les auteurs à partir des tableaux récapitulatifs.

En termes de structure du secteur bancaire, les banques publiques prédominent par l'importance de leurs réseaux d'agences réparties sur tout le territoire national, même si le rythme d'implantation d'agences des banques privées s'accélère ces dernières années. La progression soutenue de l'activité de ces dernières contribue au développement de la concurrence, aussi bien au niveau de la collecte des ressources qu'au niveau de la distribution de crédits et de l'offre de services bancaires de base à la clientèle.

4. L'évolution des dépôts:

Le tableau qui suit illustre les dépôts, à vue et à terme, collectés durant la période allant de 2009 à 2017, par l'ensemble des banques, nationales et étrangères, exerçant en Algérie.

Tableau N°2 : tableau des dépôts des banques étudiées 2009 -2017 (DZD)

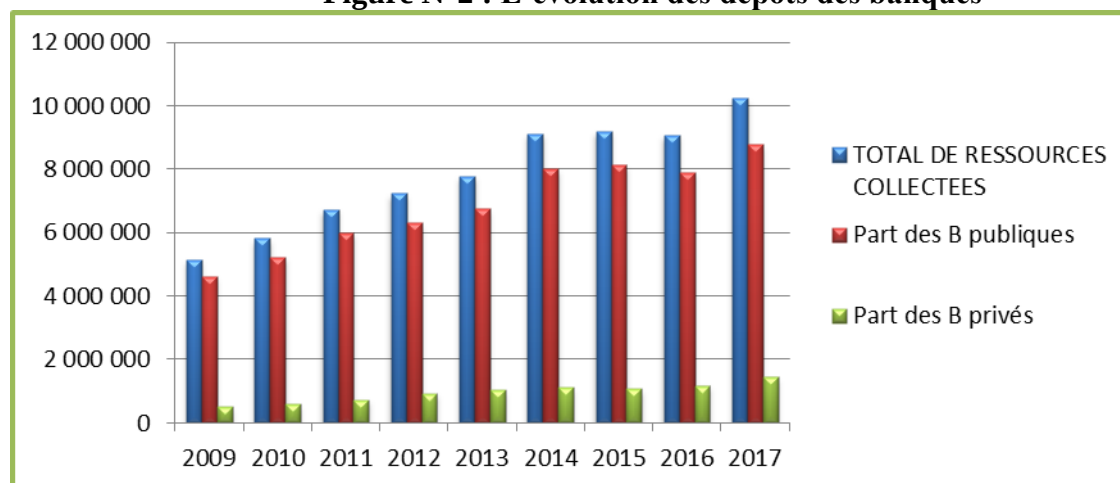
En millions de DA	31 déc 09	31 déc 10	31 déc 11	31 déc 12	31 déc 13	31 déc 14	31 déc 15	31 déc 16	31 déc 17
Dépôt à vue	2 502 926	2 870 718	3 495 792	3 356 397	3 537 472	4 434 760	3 891 680	3 732 175	4 498 982
Banques publiques	2 241 890	2 569 488	3 095 787	2 823 255	2 942 203	3 712 091	3 297 663	3 060 458	3 765 453
Banques privées	261 036	301 231	400 004	533 143	595 269	722 670	594 017	671 717	733 529
Dépôts à terme	2 228 893	2 524 281	2 787 489	3 333 644	3 691 697	4 083 732	4 443 375	4 409 337	4 708 518
Banques publiques	2 079 020	2 333 534	2 552 292	3 053 672	3 380 378	3 793 606	4 075 759	4 010 771	4 233 048
Banques privées	149 874	190 747	235 197	279 971	311 319	290 126	367 617	398 565	475 470
Dépôts en garanties*1	414 598	424 149	449 774	548 028	558 229	598 991	865 701	938 419	1 024 693
Banques publiques	311 101	323 157	351 752	426 234	419 414	494 397	751 252	833 672	782 054
Banques privées	103 498	100 992	98 022	121 794	138 815	104 593	114 450	104 746	242 639

(*) : Dépôts de garantie des engagements par signature (crédits documentaires, avals et cautions)

Total de ressources collectées	5 146 418	5 819 149	6 733 055	7 238 068	7 787 398	9 117 483	9 200 756	9 079 930	10 232 194
Part des Banques Publiques %	90%	89,8%	89,1%	87,1%	86,6%	87,7%	88,3%	87,1%	85,8%
Part des Banques Privées %	10%	10,2%	10,9%	12,9%	13,4%	12,3%	11,7%	12,9%	14,2%

Source : établi par les auteurs à partir des rapports annuels de la banque d'Algérie.

Figure N°2 : L'évolution des dépôts des banques



Source : établi par les auteurs à partir des tableaux récapitulatifs.

La figure N°2 contient trois schémas : Le total des ressources collectées de toutes les banques exerçantes en Algérie, la part des banques publiques et la part des banques privées.

Les ressources collectées par les banques publiques représentent plus de 90% des flux totaux des ressources collectées, ce qui explique le rapprochement entre les deux graphes, mais depuis 2009, cet écart devient plus au moins large, à cause de l'élargissement de la part des ressources collectées par les banques étrangères. Cette augmentation est due à une croissance significative des dépôts des entreprises du secteur des hydrocarbures, tandis qu'en ce qui concerne les banques privées, le flux des ressources collectées porte uniquement sur les entreprises privées et les ménages.

La part des ressources à vue et à terme collectées par les banques privées a progressé de 14.2% en 2017 contre 12.9% en 2015 et 10.2 % en 2009, en incluant les dépôts affectés en garantie d'engagements par signature (crédit documentaire, avals, et cautions).

Pour la part des banques publiques, après la baisse enregistrée en 2010, l'encours des dépôts collectés par les banques publiques a encore baissé jusqu'à fin 2013 (contre une hausse de 1.1 % en 2014 et 0.6% en 2015). De même, le total des dépôts collectés à fin 2017 et 2016 a diminué de 1,3 % et 1.2 % respectivement.

Tableau N°3 : Répartition des dépôts par secteurs institutionnels

En millions de DA	31 déc 09	31 déc 10	31 déc 11	31 déc 12	31 déc 13	31 déc 14	31 déc 15	31 déc 16	31 déc 17
Dépôt à vue	2 502 926	2 870 718	3 495 792	3 356 397	3 537 472	4 434 760	3 891 680	3 732 175	4 498 982
Secteur public	1 426 827	1 680 711	2 005 287	1 667 055	1 585 729	2 008 844	1 825 703	1 672 567	2 285 456
Secteur privé et ménages	903 596	910 679	1 039 688	1 224 205	1 403 794	1 580 969	1 527 821	1 632 010	1 674 046
Autres	172 503	279 328	450 817	465 138	547 949	844 947	538 156	427 598	539 480
Dépôts à terme	2 228 893	2 524 281	2 787 489	3 333 644	3 691 697	4 083 732	4 443 375	4 409 337	4 708 518
Secteur public	499 167	579 536	625 679	862 892	1 022 485	1 189 067	1 211 949	1 068 827	1 162 726
Secteur privé	1 722 577	1 935 527	2 152 283	2 420 423	2 597 437	2 795 286	3 139 450	3 252 175	3 447 654

et ménages									
Autres	7 150	9 218	9 527	50 328	71 774	99 380	91 976	88 335	98 139
Dépôts en garantie	414 598	424 149	449 774	548 028	558 229	598 991	865 701	938 419	1 024 693
Total :	5 146 418	5 819 149	6 733 055	7 238 068	7 787 398	9 117 483	9 200 756	9 079 930	10 232 194
Part du Secteur public %	42,3%	45,4%	47,3%	42,4%	41,6%	44,9%	41%	36,9%	40,1%
Part du Secteur privé %	57,7%	54,6%	52,7%	57,6%	58,4%	55,1%	59%	63,1%	59,9%

Source : établi par les auteurs à partir des rapports annuels de la banque d'Algérie.

L'analyse de l'évolution des dépôts bancaires collectés auprès du secteur privé et public reflète:

Une faible hausse de la part des dépôts collectés par les banques auprès du secteur privé (entreprises, ménages, associations) dans le total des dépôts (secteurs public et privé), représentent 59,9% du total des dépôts collectés (contre 63,1 % en 2016).

Une hausse des dépôts collectés auprès du secteur public de 3.2% en 2017, contre une baisse accroissement de 4.1 % en 2016.

Les dépôts collectés par les banques publiques auprès du secteur public ont augmenté de 638,5 milliards de dinars (contre un repli de 385,6 milliards de dinars en 2016) et ceux collectés auprès du secteur privé se sont accrus de 134,2 milliards de dinars (116 milliards de dinars en 2016).

De même, les dépôts collectés par les banques privées auprès du secteur privé ont enregistré une hausse de 103,4 milliards de dinars à la fin de l'année 2017 contre une progression de 100,9 milliards de dinars l'année précédente.

Au sein du secteur privé, les dépôts des entreprises ont augmenté de 7,4 % contre 0,7 % en 2016 ; ceux des ménages et associations ont progressé de 3,8 % contre 6,4 % l'année précédente. Il en est de même concernant les dépôts en devises des ménages et des entreprises qui ont augmenté, respectivement, de 18,5 % et de 2,3 %.

5. Part des banques étrangères dans la distribution des crédits

Le tableau ci-après décrit le profil de l'activité de crédits à l'économie des banques :

Tableau N°4 : Répartition des crédits bancaires

En millions de DA	31 déc 09	31 déc 10	31 déc 11	31 déc 12	31 déc 13	31 déc 14	31 déc 15	31 déc 16	31 déc 17
Crédits au secteur public	1 485 945	1 461 392	1 742 337	2 040 686	2 434 336	3 382 851	3 688 944	3 952 823	4 311 778
Banques publiques	1 484 899	1 461 304	1 742 323	2 040 678	2 434 326	3 373 371	3 679 464	3 943 313	4 302 298
Banques privées	1 046	88	14	7	10	9 480	9 480	9 510	9 480
Crédits au Secteur Privé	1 599 224	1 805 319	1 982 410	2 244 946	2 720 138	3 120 011	3 586 634	3 954 992	4 566 086
Banques publiques	1 227 121	1 374 528	1 451 741	1 675 471	2 023 140	2 338 692	2 687 096	2 981 973	3 401 714
Banques privées	372 104	430 791	530 669	569 475	696 998	781 318	899 538	973 019	1 164 372
Total des crédits distribués	3 085 169	3 266 712	3 724 747	4 285 631	5 154 474	6 502 862	7 275 578	7 907 815	8 877 865
Part des Banques Publiques %	87,9%	86,8%	85,8%	86,7%	86,5%	87,8%	87,5%	87,6%	86,8%
Part des	12,1%	13,2%	14,2%	13,3%	13,5%	12,2%	12,5%	12,4%	13,2%

Banques privées %									
-------------------	--	--	--	--	--	--	--	--	--

En millions de DA	31 déc 09	31 déc 10	31 déc 11	31 déc 12	31 déc 13	31 déc 14	31 déc 15	31 déc 16	31 déc 17
Secteur Public	1 485 164	1 460 620	1 741 651	2 040 244	2 433 978	3 382 275	3 688 239	3 952 177	4 311 263
Secteur Privé	1 599 224	1 805 319	1 982 410	2 244 946	2 720 138	3 120 011	3 586 634	3 954 992	4 566 086
dont ménage	263 579	252 815	299 191	297 980	346 220	402 285	463 459	534 534	654 545
Administration Locale	780	773	686	442	358	576	706	646	515
TOTAL:	3 085 169	3 266 712	3 724 747	4 285 631	5 154 474	6 502 862	7 275 578	7 907 815	8 877 865

Source : établi par les auteurs à partir des rapports annuels de la banque d'Algérie.

D'après le tableau des crédits des banques en Algérie, on remarque que le volume des crédits a augmenté durant la période (2009 à 2017), ceci peut être expliqué par l'adoption de l'Algérie une phase de développement caractérisée par de grands projets d'investissements établis par le gouvernement Algérien dans le cadre du programme de la relance économique.

Les crédits bancaires à l'économie, déduction faite des rachats de créances par le Trésor, ont atteint 8 877,9 milliards de dinars en 2017 contre 7 907,8 milliards de dinars en 2016, soit une progression de 12,3 %, mettant fin ainsi à la décélération de leur rythme d'expansion observé en 2015 et 2016 (26,2 % en 2014 ; 11,9 % en 2015 ; 8,7 % en 2016).

Dans le total des crédits distribués, la part des banques privées est en progression continue depuis 2009. Bien que lente, cette évolution est appréciable, elle porte sur le financement des entreprises privées et des ménages. Ce qui fait que le taux de croissance de ces banques est supérieur à celui des banques publiques (les banques privées gagneront d'avantages de part de marché surtout avec la situation actuelle du pays qui vire vers l'encouragement du secteur privé afin de minimiser les importations et favoriser le produit locale), néanmoins cela ne les empêchent pas à rester et de loin les leaders du marché Algérien grâce à la politique économique du pays qui veut garder la souveraineté de l'état (en l'absence de marchés financiers développés) en orientant tous les grands projets de développements du pays dans différents secteurs vers le financement à travers les banques publiques, nous citons l'exemple des projets d'investissements du secteur des hydrocarbures, de l'industrie, de l'Habitat, de l'eau.....

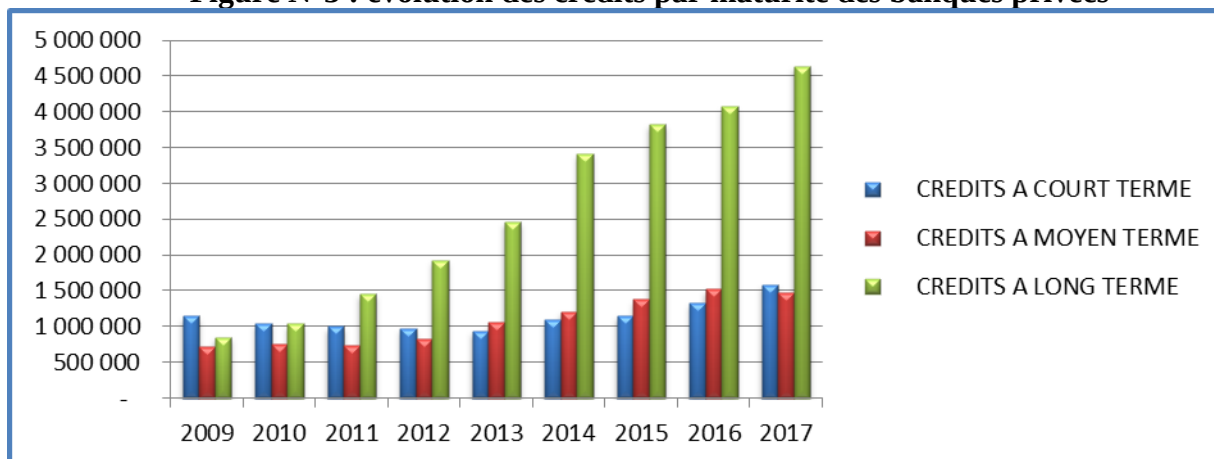
Par maturité, les crédits à l'économie des banques ont évolué comme suit (En Millions de DA)

Tableau N°5 : Répartition des crédits par maturité des banques publiques

Banques publiques	31 déc 09	31 déc 10	31 déc 11	31 déc 12	31 déc 13	31 déc 14	31 déc 15	31 déc 16	31 déc 17
Crédits à court terme	1 141 301	1 045 410	999 643	973 952	936 444	1 091 018	1 152 435	1 334 100	1 583 743
Crédits à moyen terme	721 267	749 366	733 483	817 303	1 052 062	1 205 094	1 380 321	1 517 537	1 480 808
Crédits à long terme	849 452	1 041 056	1 460 938	1 924 895	2 468 960	3 415 951	3 833 804	4 073 650	4 639 461
Total banques publiques	2 712 020	2 835 832	3 194 064	3 716 149	4 457 466	5 712 064	6 366 560	6 925 286	7 704 013

Source : établi par les auteurs à partir des rapports annuels de la banque d'Algérie.

Figure N°3 : évolution des crédits par maturité des banques privées



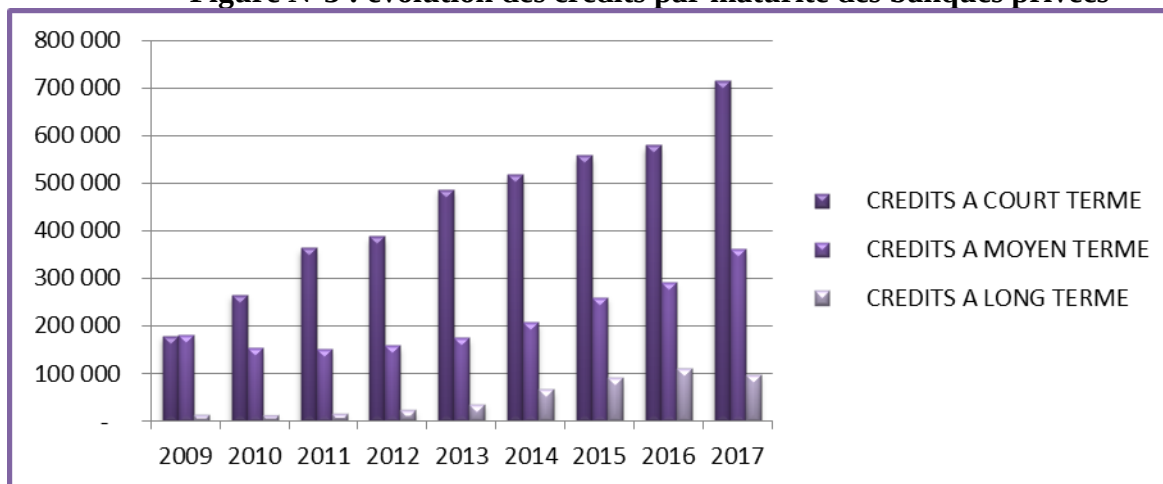
Source : établi par les auteurs à partir des rapports annuels de la banque d'Algérie.

Tableau N°6 : Répartition des crédits par maturité des banques privées

Banques privées	31 déc 09	31 déc 10	31 déc 11	31 déc 12	31 déc 13	31 déc 14	31 déc 15	31 déc 16	31 déc 17
Crédits à court terme	179 226	265 552	363 390	387 703	486 948	517 652	558 208	580 130	714 271
Crédits à moyen terme	180 000	153 284	151 650	158 751	173 964	206 614	259 820	291 226	361 420
Crédits à long terme	13 924	12 043	15 643	23 029	36 095	66 532	90 990	111 173	98 161
Total banques privées	373 150	430 879	530 683	569 483	697 008	790 798	909 018	982 529	1 173 852

Source : établi par les auteurs à partir des rapports annuels de la banque d'Algérie

Figure N°3 : évolution des crédits par maturité des banques privées



Source : établi par les auteurs à partir des tableaux récapitulatifs.

A fin 2017, les crédits à moyen et long termes distribués par les banques publiques représentent 79,4 % du total de leurs crédits contre 80,7 % à fin 2016 et 81,9 % en 2015. Pour les banques privées, cette part, qui avait atteint un niveau appréciable à fin 2009 (52 %), a reculé progressivement suite au ralentissement de la distribution des crédits aux ménages pour atteindre 39,2 % en 2017 contre 41 % à fin 2016 et 38,6 % à fin 2015.

Tableau N°7 : Répartition des crédits par maturité de l'ensemble des banques

Total banques	31 déc09	31 déc 10	31 déc 11	31 déc 12	31 déc 13	31 déc 14	31 déc 15	31 déc 16	31 déc17
Crédits à court terme	1 320 527	1 310 962	1 363 034	1 361 655	1 423 392	1 608 671	1 710 642	1 914 230	2 298 014
Crédits à moyen terme	901 266	902 651	885 132	976 053	1 226 027	1 411 708	1 640 142	1 808 762	1 842 228
Crédits à long terme	863 376	1 053 099	1 476 581	1 947 923	2 505 056	3 482 482	3 924 794	4 184 823	4 737 622
Total banques	3 085 169	3 266 712	3 724 747	4 285 631	5 154 474	6 502 862	7 275 578	7 907 815	8 877 865
Part des Banques Publiques %	87.91%	86.80%	85.75%	86.71%	86.48%	87.84%	87.51%	87.58%	86.78%
Part des Banques privées %	12.09%	13.20%	14.25%	13.29%	13.52%	12.16%	12.49%	12.42%	13.22%

Source : établi par les auteurs à partir des rapports annuels de la banque d'Algérie.

La structure de l'encours de crédits distribués par les banques confirme la tendance haussière des crédits à moyen et long terme, ainsi, la forte hausse des crédits à court terme qui passe de 863,3 milliard en 2009 à 4 737,6 milliard en 2017.

D'après les tableaux, nous montre que le crédit bancaire, constitue, en Algérie, la source la plus importante dans le financement de l'économie, et les entreprises recourent presque systématiquement au crédit bancaire pour assurer leur financement.

Le crédit bancaire reste donc, en dépit des réformes entreprises depuis plusieurs années, la forme prépondérante du financement de l'économie, en Algérie.

6. Rentabilité des banques

La rentabilité des fonds propres et le rendement des actifs des différents types de banques ont évolué comme suit :

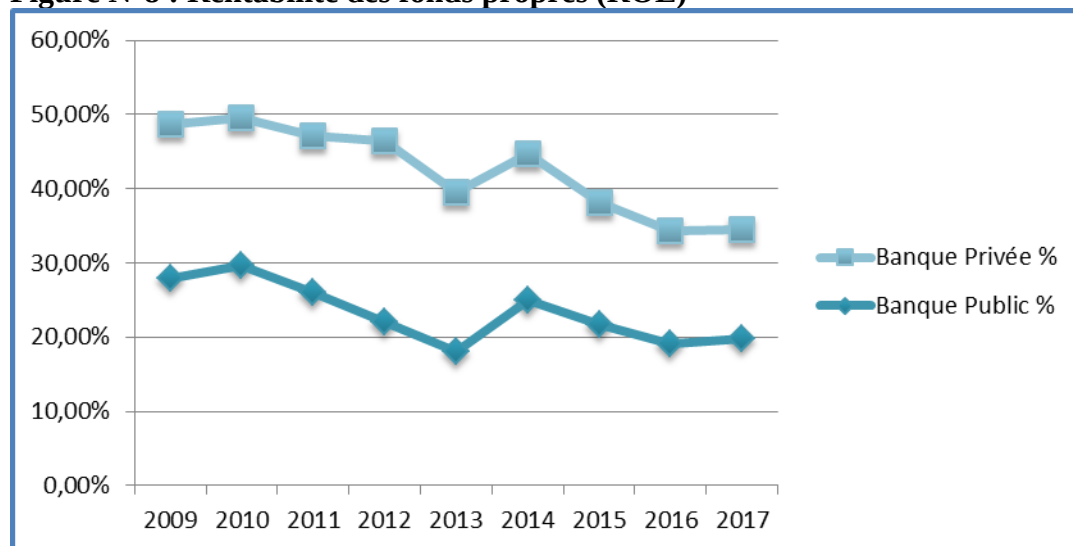
Tableau N°8 : Indicateurs de rentabilité des banques

		Total banques	Banques Publiques	Banques Privées
2009	PNB	184 358 335	137 015 188	47 343 147
	ROE	26,01%	27,85%	20,87%
	ROA	1,75%	1,53%	3,68%
2010	PNB	204 427 641	145 942 356	58 485 285
	ROE	26,45%	29,59%	20,02%
	ROA	2,16%	1,84%	4,57%
2011	PNB	240 071 804	168 584 326	71 487 478
	ROE	24,58%	26,10%	21,03%
	ROA	2,09%	1,78%	4,45%
2012	PNB	286 359 876	201 023 178	85 336 699
	ROE	22,67%	22,00%	24,39%
	ROA	1,93%	1,55%	4,51%
2013	PNB	313 701 140	227 468 272	86 232 867
	ROE	19,00%	18,03%	21,51%
	ROA	1,67%	1,33%	3,74%
2014	PNB	361 923 760	280 963	80 960 007

2015			753	
	ROE	23,34%	25,06%	19,61%
	ROA	1,98%	1,77%	3,29%
2016	PNB	426 285 450	340 930 839	85 354 610
	ROE	20,34%	21,76%	16,33%
	ROA	1,83%	1,65%	3,17%
2017	PNB	473 951 687	387 444 471	86 507 216
	ROE	18,14%	19,04%	15,21%
	ROA	1,86%	1,71%	2,83%
2017	PNB	446 516 611	350 081 274	96 435 337
	ROE	18,70%	18,86%	14,65%
	ROA	2,04%	1,95%	2,58%

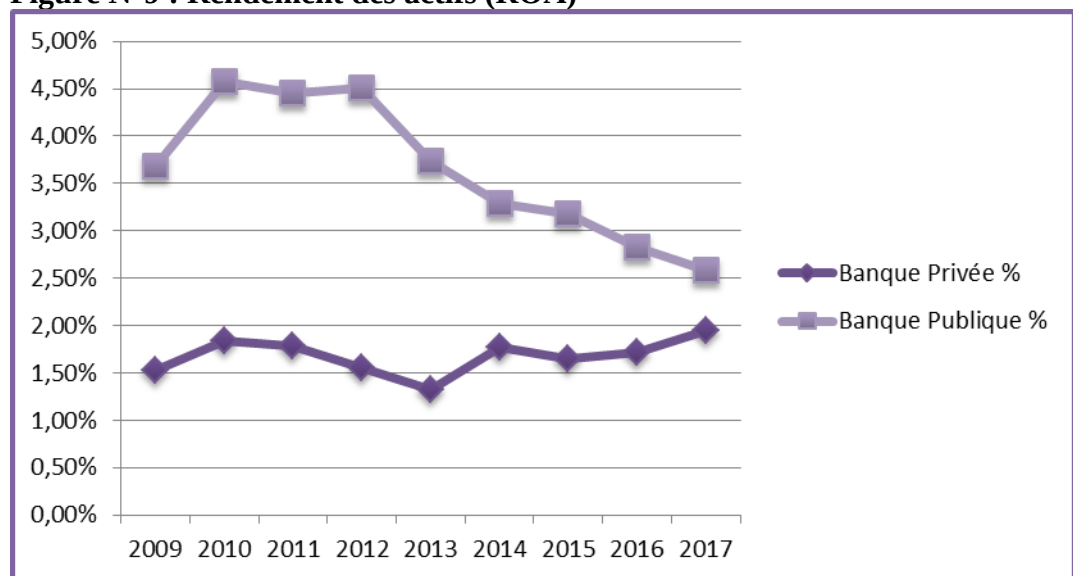
Source : établi par les auteurs à partir des rapports annuels de la banque d'Algérie.

Figure N°8 : Rentabilité des fonds propres (ROE)



Source : établi par les auteurs à partir des tableaux récapitulatifs.

Figure N°9 : Rendement des actifs (ROA)



Source : établi par les auteurs à partir des tableaux récapitulatifs.

Dans les banques publiques, si le ROE baisse de 19,0 % en 2016 à 18,8 % en 2017, en raison de l'accroissement plus important des fonds propres moyens par rapport à l'accroissement des résultats, le ROA augmente à 1,9 % contre 1,7 % en 2016. Par contre, dans les banques privées, la baisse touche les deux ratios de rentabilité qui passent de 15,2 % en 2016 à 14,7 % en 2017 pour le premier et de 2,8 % à 2,6 % pour le second.

La mise en évidence des déterminants de la rentabilité des actifs des banques requiert l'analyse des marges bancaires ce qui veut dire, la capacité des actifs productifs des banques commerciales à générer du produit net bancaire.

S'agissant des marges bancaires des deux groupes de banques, privées et publiques, elles sont de niveau inégal et ont évolué en sens inverse. Celle des banques privées, en progression, passe de 5,9 % en 2016 à 6,0 % en 2017. Celle des banques publiques est en légère baisse et s'élève à 3,2 % en 2017 contre 3,9 % en 2016.

Pour les banques publiques et sur la base des données préliminaires de l'année 2017, la baisse de leur marge bancaire est liée à celle de leur produit net bancaire (PNB) qui recule de 12,4 % (contre une augmentation de 13,6 % en 2016) en raison de la baisse conjuguée de leur marge d'intérêt (-8,1 %) et de leur marge sur commissions (-18,6 %).

Inversement, pour les banques privées, c'est la progression de leur PNB de 11,4 % (1,4 % en 2016), tirée par les augmentations de la marge d'intérêt de (11,8 %) et de la marge de commissions (1,2 %), qui a fait augmenter leur marge bancaire.

7. Conclusion

Le secteur bancaire est un acteur indispensable à toute économie, vue les facilités qu'il permet d'offrir à la gestion de l'économie à partir de son implication dans les investissements, la création de richesse, l'exploitation ainsi que le maintien des moyens de production qui prend de plus en plus de la place dans l'activité bancaire. Le système bancaire Algérien a connu depuis plus de deux décennies, de multiples tentatives de réformes visant principalement une libéralisation du système. Cette logique avait pour but d'accompagner le changement du cap de l'économie algérienne. Cette vague de réforme avait été déclenchée par la fameuse loi sur la monnaie et au crédit, ce qui a permis à plusieurs banques étrangères de s'implanter en Algérie.

Dans la littérature des banques étrangères, il est fréquemment affirmé que l'entrée de ces banques peut rendre les marchés bancaires nationaux plus compétitifs, et donc forcer les banques publiques à fonctionner plus efficacement.

Nous constatons dans notre étude que l'entrée des banques étrangères dans les pays en voie de développement a fortement augmenté depuis les années 90 et a été favorisée par la libéralisation des secteurs externes et l'embrasement d'une série de réformes politiques favorable au marché avec la privatisation du secteur bancaire.

D'après cette analyse, nous pouvons dire que la participation des banques étrangères dans le financement de l'économie algérienne reste modeste si l'on compare aux pays voisins (Maroc, Tunisie). D'autre part elles contribuent en quelque sorte au développement de secteur bancaire Algérien, à travers la modernisation des moyens de paiement et des systèmes d'information, la diversification des produits, la qualité des services, et une meilleure prise en charge de la formation de leur personnel dans le domaine bancaire.

Tout de même, le secteur bancaire algérien reste dominé par les grandes banques publiques qui financent en grande partie l'économie Algérienne (créées par l'Etat Algérien en vue de financer des secteurs d'activités considérés comme stratégiques tels que le logement, l'agriculture et l'industrie). Néanmoins, L'entrée de ces banques peut rendre les marchés bancaires nationaux plus compétitifs, et donc forcer les banques publiques à fonctionner plus efficacement. Le secteur bancaire Algérien doit être modernisé de plus en plus pour inciter les gens à aller vers la bancarisation et améliorer la qualité de services pour les clients.

Bibliographie

- AMMOUR BENHALIMA : « Le système bancaire Algérien: textes et réalités » Editions, DAHLAB 1996.
- ARROUDJ H, « Réforme et modernisation du système bancaire algérien durant la période 1990-2010 », thèse de doctorat en science commerciale, Oran, Algérie, 2015.
- Awdeh. A, « domestic banks and foreign banks profitability and differences and their determinants », case business school city of London, 2005.
- BOUABDALLAH, W, « Les déterminants de L'IDE dans le cadre du système bancaire Algérien », thèse de doctorat en science de gestion, Tlemcen, Algérie, 2016.
- Boualam F., « L'investissement direct à l'étranger, le cas de l'Algérie », thèse de doctorat en économie, sous la direction du Pr. André Dumas, Université MONTPELLIER I, Faculté d'économie, Ecole doctorale Economie et Gestion, Equipe d'accueil : LASER-CEP, juillet, 2010.
- BOUBACAR Hamouda, « internationalisation bancaire : déterminant du choix de la performance des formes d'implantation bancaire à l'étranger », thèse de doctorat en science de gestion, Reims France, 2007.
- Claessens, S., A. Demirgüç-Kunt et H. Huizinga (2001), 'How Does Foreign Bank Entry Affect the Domestic Bank Market? Journal of Banking and Finance, Vol. 25, No. 5, May.
- Claessens, S. ET L. Laeven (2004), 'What Drives Bank Competition? Some International Evidence', Journal of Money, Credit, and Banking, Vol. 36, No. 2.
- Cetorelli, N. (1999), 'Competitive Analysis in Banking: Appraisal of the Methodologies', Economic Perspectives, Federal Reserve Bank of Chicago, Issue Q1.
- Jessy Troudart, thèse de doctorat « analyse et comparaison des stratégies d'internationalisation des banques », U. Montesquieu- bordeaux 4, 2012.
- Guide des banques et établissements financiers en Algérie. KPMG. Edition 2012.
- Guides des banques et des institutions financières.
- L'ordonnance N°10-04 du 26 Août 2010 modifiant et complétant l'ordonnance bancaire N°03-11 du 26 Août 2003 Relative à la Monnaie et au Crédit.
- Minyan Zhu "The impact of foreign bank entry in emerging markets: knowledge spillovers or competitive pressure? Working Paper, February 2012.
- Muchielli Jean louis (1998), "Multinationales et mondialisation", Ed DU SEUIL. Paris.
- Naas A., « Le système bancaire algérien : de la décolonisation à l'économie de marché », édition INAS, Paris, 2003.
- OUFRIHA Fatima- Zohra. La difficile transformation du système bancaire en Algérien. Ouvrage Collectif. L'Algérie face à la mondialisation. Editions CODESRIA. Année 2008.
- Rapport annuel de la banque d'Algérie.
- RUFFINI PB, « les banque multinationales », Edition PUF, Paris, 1983. Yung .Do, A.Docobu, Thèse de doctorat « internationalisation des états et banques multinationales », Académia, 2005.
- Stijn Claessens and Neeltje van Horen1 "Foreign Banks: Trends, Impact and Financial Stability", IMF Working Paper, January 2012.
- Sussman, O. ET J. Zeira (1995), 'Banking and Development', Discussion Paper 1127, CEPR, London.